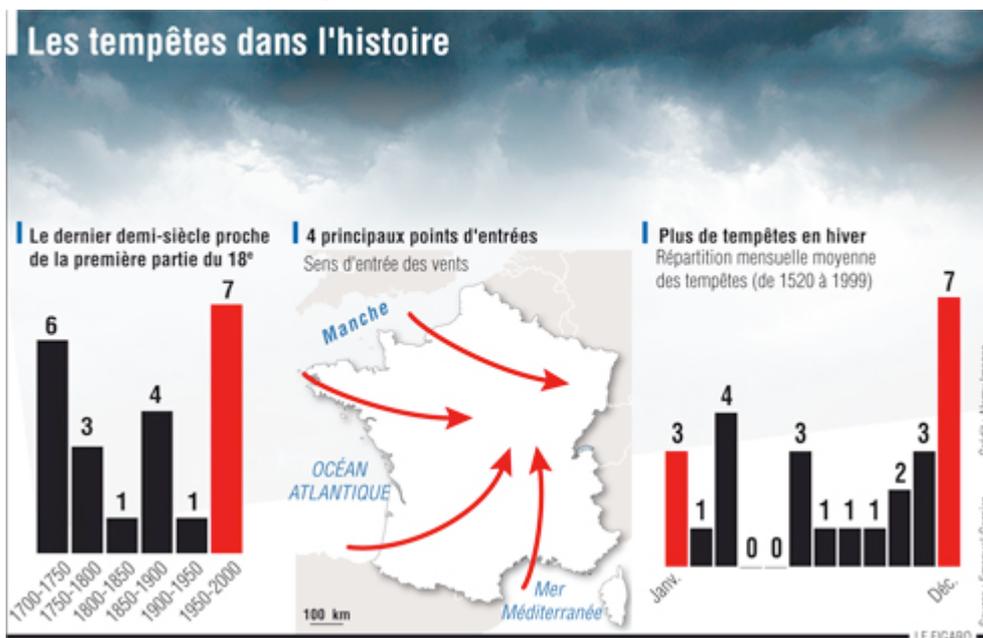


## 22 tempêtes ont dévasté la France depuis trois siècles



**Les résultats des premières recherches sur l'histoire du climat montrent que notre pays a connu de nombreux coups de vent extrêmement violents.**

En France, il y a toujours eu des tempêtes et des ouragans, comme le montrent les infographies ci-dessus. Ces événements climatiques extrêmes n'ont rien d'inédit. Klaus, la semaine dernière dans le Sud-Ouest, Lothar et Martin, en décembre 1999 sur une large bande de l'Europe occidentale, ont eu de nombreux précédents. Emmanuel Garnier, historien de l'université de Caen/CNRS, peut aujourd'hui l'affirmer. Recruté il y a trois ans par le LSCE (Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement), cet historien du climat a retrouvé dans de multiples archives les traces des coups de vent les plus dévastateurs. Du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, notre pays a été ravagé par vingt-deux tempêtes, ce que les Allemands appellent les cyclones de l'Atlantique Nord.

«Le verdict de l'histoire dément les propos de ceux qui, au lendemain de la catastrophe de décembre 1999 en France, insistent sur le caractère exceptionnel et nouveau des aléas venteux, souligne l'historien. Les cinq cents dernières années sont marquées successivement par des offensives et des rémissions. Sur l'ensemble de la période, le rythme de retour des tempêtes est d'environ vingt-deux mois et plus de 80 % d'entre elles éclatent en période hivernale au cours des mois de janvier, février et mars .»

## La machinerie ordinaire

L'histoire joue un rôle de premier plan dans la problématique climatique actuelle. Elle permet avant tout de savoir si les événements extrêmes récents - tempêtes, canicules - sont à mettre au compte d'un dérèglement récent ou s'ils font partie de la machinerie ordinaire. Les climatologues ont également besoin de recul historique pour modéliser les évolutions futures. La demande est donc bien réelle. Et pourtant, en France, mis à part Emmanuel Le Roy Ladurie, qui s'est intéressé aux dates des bans de vendange en Bourgogne, les recherches n'ont pas avancé. Il a fallu attendre que le LSCE s'adjoigne les services d'Emmanuel Garnier pour que le voile commence à se lever. Le manque d'intérêt des historiens français est d'autant plus incompréhensible que les archives de l'Ancien Régime hypercentralisé sont beaucoup plus riches que dans les autres pays européens. «La France a le filon, mais elle ne se donne pas les moyens de l'exploiter», regrette l'historien, qui devrait bientôt publier un livre sur le sujet.

Pour les tempêtes, les sources sont nombreuses et parfois très détaillées. La difficulté consiste à recouper les informations pour déterminer l'intensité des coups de vent et connaître aussi leur ampleur géographique. L'intensité se mesurant en premier lieu à travers les dégâts occasionnés aux bâtiments - la chute d'un clocher est un bon indicateur - et aux massifs forestiers, les archives de l'Église et de l'administration des eaux et forêts sont très précieuses.

La Grande Ordonnance des eaux et forêts de Colbert (1669), qui réglementait la gestion des forêts royales pour les besoins de la construction navale, a obligé les forestiers à tout noter. «Très stéréotypés, les rapports de chablis (les arbres couchés par le vent, NDLR) dépeignent précisément l'ampleur du sinistre en indiquant sa localisation, le propriétaire des bois, le nombre d'arbres couchés, cassés, broyés, les essences des arbres ainsi que leurs dimensions. Parfois même, comme en Bretagne, le fonctionnaire indique le début et la fin de la tempête ainsi que la direction des vents qui ont ravagé les bois», note Emmanuel Garnier.

## Le vent plus difficile à modéliser

Avant la Révolution, les rapports des intendants royaux fournissent aussi des informations de première main ainsi que certains livres de raison où les chefs de famille consignaient leur comptabilité domestique et tous les faits climatiques marquants.

L'histoire des tempêtes confirme donc que l'occurrence de ces événements brefs et aléatoires ne doit rien au réchauffement global, comme l'admet sans peine Phil Jones, de l'université d'East Anglia (Royaume-Uni). En revanche, l'augmentation des températures pourrait accroître leur intensité, l'humidité pouvant générer de l'instabilité et un changement des flux d'énergie. Pour tout ce qui concerne les vents, la recherche est encore bredouillante. «Tout ce qui est lié à la température est facile à modéliser. Il y a des équations physiques adaptées à toutes les échelles mais ce n'est pas vrai pour le vent», reconnaît Pascal Yiou, le climatologue du LSCE, qui pilote le programme baptisé Estimir (Extrêmes : statistiques, impacts et régionalisation).

L'histoire des tempêtes apporte moins d'informations aux climatologues que celle d'événements extrêmes de longue durée et fortement liés aux températures comme les canicules ou les inondations. En revanche, elle révèle à quel point leur impact sur la société a varié avec le temps. Au début du XVIIIe siècle par exemple, les dégâts occasionnés aux navires de guerre et aux forêts par plusieurs tempêtes dévastatrices avaient fait redouter une invasion de la flotte anglaise. À cette époque également, les réparations et les aides fournies par la royauté servaient à renforcer son emprise politique sur le pays.

L'Église elle aussi ne restait pas inactive contre les coups de vent. C'est ainsi qu'un ouvrage consacré aux pratiques religieuses (*La Chaire du curé*, édité en 1603) explique comment faire pour excommunier une tempête. À Munster, dans le Haut-Rhin, une neuvaine était récitée chaque année à la date anniversaire du terrible ouragan de 1739. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que les témoignages commencent à prendre une tournure quasi scientifique.

**LE FIGARO** • *fr*